28/04/2020

varoises dans l'attent

« Il faut nous laisser le temps de commander »

« *On a énormément de demandes... Mais on ne peut pas y répondre pour l'instant...* » Au sein de la pharmacie Clemenceau à Draguignan, Jacques Delbosc est un peu désemparé.

Comme beaucoup de ses confrères, le pharmacien attendait avec impatience l'autorisation de vente de masques. « *On espérait l'avoir depuis des semaines... Mais jusqu'ici, nous n'avons pas passé de commandes, puisque nous n'avions pas le droit d'en vendre... On ne pouvait pas le faire en avance...* »

La pharmacie Clemenceau de Draguignan devrait recevoir des masques d'ici une semaine. (Photo Clément Tiberghien)

« Pas plus vite que la musique »

Il faudra donc patienter un peu pour se procurer un précieux masque auprès de l'officine. Combien de temps ? Difficile à dire. « *On n'en sait rien pour l'instant... Nous n'avons aucune idée des délais. Ils seront ce qu'ils seront... On en aura, mais avant le 11 mai, je ne sais pas dans quelle proportion. Les volumes arriveront au fur et à mesure. Je pense que l'on recevra les premiers d'ici une semaine.* »

Ces commandes sont passées auprès de plusieurs types de fournisseurs. « *On a par exemple des fabricants de matériel orthopédique qui ont un savoir-faire dans la conception de masques. Mais aussi d'autres laboratoires pharmaceutiques classiques. Ceux-ci nous avaient déjà fait savoir qu'ils seraient en mesure de les fabriquer le jour où ils en auraient l'autorisation.* »

Si le docteur en pharmacie se réjouit de pouvoir proposer des masques à la vente, « *il faut nous laisser le temps de passer commande... On ne peut pas aller plus vite que la musique* », insiste-t-il.

Quant au prix de vente, là encore, c'est l'inconnue. « *Ces masques seront en tissu, et lavables. Mais nous n'avons aucune idée du prix pour l'instant. Ce qui est sûr, c'est qu'il dépendra du nombre de lavages possibles. Pour nous, tout ceci est nouveau... On découvre les choses au jour le jour, pas à pas.* »

Il faudra donc s'armer de patience encore quelques jours pour pouvoir s'équiper de ce moyen de protection auprès de la pharmacie.

M. B.

À Saint-Tropez, Olivier Bourdeleix est agacé

Certes, les pharmaciens ont désormais le droit de vendre des masques « grand public » depuis dimanche. Encore faut-il en avoir. À Saint-Tropez l'un des pharmaciens de la cité, Olivier Bourdeleix fait part des difficultés qui sont les siennes pour obtenir les fameux masques qui doivent répondre à des normes bien précises. « *Ça n'est rien de dire que c'est la pagaille. Comme nous ne pouvons pas vendre aux gens les masques chirurgicaux, ni les FFP2. Il nous faut nous procurer les maques grand public qui seront lavables et réutilisables. Mais ces derniers doivent répondre à des normes françaises AFNOR bien précises et être validés en tant que tels. Nous ne pouvons pas vendre par exemple, ceux qui sont fabriqués par les bénévoles du Golfe. Il nous faut donc passer par des fournisseurs bien précis, et là, avec les délais de fabrication, on nous parle de livraison pas avant la mi-mai, voir début juin. Le peu de stock existant a déjà été pris par les buralistes. Il va donc falloir attendre. Quant au prix, il oscillera vraisemblablement entre 5 euros pour ceux qui ne seront réutilisables (lavables) que 10 fois et 15 à 20 euros pour ceux qu'on pourra laver jusqu'à 50 fois. Tout cela est très problématique.* »

Du côté de la clientèle, l'attente et palpable. Prothésiste, Amanda est en attente de ces masques. « *Mais 15 euros c'est trop cher* », dit-elle. **P. P.**

28 04 2020

Olivier Bourdeleix ne veut que de la qualité. Or les délais de livraison sont longs. (Photo P. P.)

Des questions sur la qualité des masques déjà en vente

Oui, nous vendons des masques grand public depuis ce matin. Il s'agit de masques jetables que l'on peut garder pendant huit heures. Ils sont vendus 1,90€ l'unité », affirme la gérante d'une pharmacie fréjusienne préférant rester anonyme. Dans cette officine, pas de rush pour se procurer ces protections hier matin, malgré une demande *« qui n'a pas faibli depuis le 3 mars »* et la réquisition des stocks par l'État au profit des soignants.

Pourtant, cette pharmacie est l'une des rares de l'agglomération est-varoise à en proposer si rapidement. Comment ? *« Nous avons réussi à nous en procurer, parce qu'on s'y est pris à l'avance et qu'on a travaillé hier »*, explique laconiquement cette responsable qui n'en dira pas plus sur les stocks dont elle dispose ou de nouveaux arrivages.

La raison de cette discrétion trouve, peut-être, des éléments de réponse dans le témoignage de ses confrères – ils sont majoritaires – n'ayant pas encore reçu de masques grand public.

« Les masques proposés sont-ils homologués ? »

À la Pharmacie de la poste, à Saint-Aygulf, on explique que ces masques n'ont été commandés que dimanche, suite à la publication de l'arrêté. *« Avant cela, on ne savait pas quelles normes seraient retenues et quels masques seraient autorisés à la vente... si certaines officines en vendent déjà, c'est peut-être parce qu'elles ont pris le risque de commander avant ? »*

À Saint-Raphaël, François Richet, qui gère la Pharmacie des îles, fait le même constat : *« L'arrêté n'est passé qu'hier et si nous avons bien passé commande, nous ne serons livrés qu'en fin de semaine voire en début de semaine prochaine. Je suis très étonné que des confrères puissent déjà en avoir. On peut se poser la question de savoir s'ils sont homologués... »*

Comme beaucoup de pharmaciens, Michel Jeanjean n'a pas encore reçu de masques grand public. (Photo Clément Tiberghien)

Même son de cloche du côté de la Pharmacie Centrale, également à Saint-Raphaël, où Michel Jeanjean assure avoir commandé des masques répondant aux normes FFP3 et réutilisables 50 fois dès le début de la semaine dernière. Pourtant, la marchandise se fait toujours attendre ici aussi où une centaine de masques ont d'ores et déjà été réservés alors que le téléphone sonne *« sans arrêt »* à ce sujet.

« Je ne comprends pas comment d'autres officines ont pu se procurer des masques. Je ne voudrais pas remettre en cause des confrères mais peut-être faut-il voir ce qui est commercialisé ? On se souvient de quelques pharmacies ayant vendu des masques chirurgicaux ou FFP2 sans autorisation... »

« On redoute une flambée des prix »

Et le gérant d'insister sur le fait *« qu'il faudrait également autoriser la vente de masques sanitaires, actuellement réservés au personnel soignants, pour répondre à la demande du public »* en vue du déconfinement.

Autre inquiétude, relevée par la pharmacienne de Fréjus : la possible flambée des prix *« à l'instar des thermomètres frontaux dont le coût pour les particuliers est passé de quelque 15€ avant la crise sanitaire à environ 45€ aujourd'hui »*.

PIERRE PANCHOUT

VAR MATIN 28/04/2020

VAR-S4 5

armacies

L'impatience grandit à Toulon et à La Seyne

« *Vous en avez reçu* » ? Dans les officines de Toulon et de La Seyne, la question revenait en boucle hier. Avec toujours la même réponse : « *Pas encore, mais c'est pour bientôt* ». Sur la douzaine de pharmaciens contactés ce lundi, aucun n'était en mesure de vendre des masques en tissu. « *Quand le gouvernement fait une annonce le week-end, il est compliqué pour nous de proposer le produit dès le lendemain. Et on pouvait difficilement anticiper car il n'est jamais facile de commander quelque chose sans savoir si on va pouvoir le vendre*, indique-t-on à la Pharmacie de la Liberté (Toulon). *Maintenant que le feu vert est arrivé, on va pouvoir les proposer au public. Mais ça reste compliqué car tout le monde commande en même temps* ».

Difficile d'annoncer une date

Pour autant, certains ont n'ont pas attendu l'annonce du gouvernement. Dans les pharmacie Vauban, Strasbourg-Blache, Lafayette et du Las, on indique que des pré-commandes ont été passées dès la semaine dernière. Dans chaque officine, ce sont « *plusieurs centaines* » de masques en tissu qui devraient arriver. Mais quand ? Aucun fournisseur ne semble en mesure de communiquer une date. « *On nous dit au mieux en fin de semaine, sinon la semaine prochaine* », répondent invariablement les pharmaciens. Même tonalité à La Seyne. Soit les pré-commandes ont été passées il y a quelques jours, comme à la pharmacie Carboni ou celle de la corniche. Soit elles sont lancées cette semaine, comme indiqué à la Pharmacie mutualiste de la Méditerranée, la pharmacie de Janas et celle des Sablettes. Là aussi, les délais de livraison sont flous. « *Pour l'heure, on du mal à trouver un fournisseur qui puisse livrer rapidement* », confirme-t-on à la pharmacie Gouezo. Dans tous les cas, les professionnels sont unanimes sur le fait que l'attente du public est forte. « *Et ça ne date pas d'hier* », assurent les pharmaciens. Qui s'attendent à voir le stock – quand il sera livré – partir à vitesse grand V. « *Ces masques devraient être vendus environ 5 euros*, précise-t-on dans une officine seynoise. *Mais il est clair que les gens en achèteront plusieurs d'un coup et vont se jeter dessus comme ils l'ont fait pour le Doliprane, la farine ou le papier toilette !* ». **M. G.**

CORONAVIRUS

28/04/2020

Masques : les ph

Patrick Magnetto : « On a encore un train de retard »

Patrick Magnetto ne décolère pas. *« Les diverses réquisitions ou fixations de prix par l'État ont occasionné les pénuries*, dit-il. *Ou les denrées se sont raréfiées ou les fournisseurs se sont tournés vers d'autres pays car ils y trouvaient de meilleurs profits. Pour le gel hydroalcoolique notamment. Heureusement, les officines ont pu en fabriquer. Maintenant avec les masques c'est pareil. Une fois de plus la France a un train de retard et on ne nous donne pas les moyens de faire les choses correctement. »*

Le président des pharmaciens varois est en colère. Les réquisitions et les interdictions de vente au grand public auraient organisé la pénurie et les délais de livraisons sont maintenant longs. (Photo DR)

« Les réquisitions ont occasionné un basculement. Pourtant, ça n'est pas faute d'avoir fait « des pieds et des mains » pour qu'on nous autorise à en vendre au grand public », poursuit le président varois du syndicat des pharmaciens.

Mi-mai ou début juin

« Alors voilà, maintenant, pour avoir de la marchandise certifiée, nous avons des délais de livraison qui vont au-delà du 11 mai, voir début juin. Comme nous devons vendre des produits de qualité, il était difficile d'en commander avant, car ils n'étaient pas aux normes. Tout cela a organisé la pénurie. D'autant plus qu'à présent, les buralistes en vendent aussi. »

Pas moins de 8 euros

Quant au prix des masques, Patrick Magnetto ne l'imagine pas en deçà de 8-10 euros, pour les moins « durables ». *« Ils seront lavables 10, 20 ou 30 fois. Il va être difficile de légiférer sur un prix qui ne sera évidemment pas le même en fonction de la durabilité du masque. Mais il ne faudra pas compter les vendre moins de 8 euros l'unité pour les moins lavables.* précise encore le président des pharmaciens varois.

« Par ailleurs, certains ne protégeront pas plus de trois-quatre heures sans devoir être lavés. Il en faudra donc plusieurs par personne et par jour. Et quand on arrivera au bout du nombre de lavages limite, il faudra en racheter. Ça va faire un sérieux budget dans les familles. »

P. PLEU

Sanary : des masques disponibles avant le 7 mai

Alors que les pharmacies viennent d'être autorisées à vendre des masques en tissus, les stocks ne sont toujours pas en boutique à Sanary. « *Nous avions anticipé cette possibilité et réservé des stocks chez nos fournisseurs*, indique Cyril Gurriet, pharmacien gérant de la pharmacie de la Tour Marine, à Sanary. *Dès que nous avons eu l'autorisation, nous avons appelé nos fournisseurs pour débloquer les commandes et les recevoir dans les plus brefs délais.* »

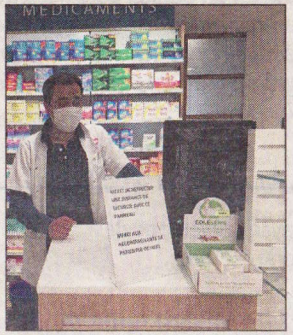

Dans la pharmacie de la Tour Marine les masques devraient arriver avant le 7 mai. (Photo L. H.)

Pour autant pas besoin de se ruer dans les pharmacies, les masques ne sont pas encore arrivés. « *Comme nous n'étions pas autorisés à les vendre, nous avions réservé mais pas commandé les masques nous ne les avions donc pas en notre possession. Désormais nous avons débloqué ces stocks et nous devrions pouvoir les proposer à la vente entre le 5 et le 7 mai. La livraison se fera avant le déconfinement.* »

Côté réservation, la pharmacie sanaryenne ne le propose pour le moment. « *Nous n'avons pas mis de système de réservation en place puisque nous ne savons pas encore le nombre de masques que nous* recevrons *et quel type de masques (Ndlr lavables de 3 à 40 fois) nous allons proposer. Malgré tout nous avons beaucoup d'appels pour obtenir des masques depuis l'annonce et nous espérons pouvoir mettre en place un système de livraison rapidement.* »

L. H.

Brignoles : « On m'annonce une date de livraison au 18 mai »

« *Depuis le début, de la crise, nous avons réussi à répondre à la demande de masque des professionnels de santé* », se félicite Matthieu Marquet, propriétaire de la pharmacie Foch, à Brignoles. Les choses se sont corsées, hier matin. Les clients, apprenant que les pharmacies avaient de nouveau le droit de vendre des masques, ont tenté leur chance… Sans succès. « *On a passé les commandes pour les masques alternatifs, mais, pour l'instant, le fournisseur m'annonce une date de livraison… au 18 mai. Ça va peut-être aller plus vite, mais rien n'est sûr. Les clients sont plutôt compréhensifs, mais certains ont du mal à comprendre que nous n'ayons pas passé de commandes en amont. Sauf que c'était impossible. Nous n'avons pas eu d'information avant que la décision soit rendue publique. Du coup, on ne savait pas à l'avance quels masques nous devions commander.* »

Depuis le début du confinement, la pharmacie brignolaise a pu faire face à la demande des soignants. (Photo Gilbert Rinaudo)

Autre obstacle et non des moindres, « *on ne peut pas commander en groupe. Chaque pharmacie travaille dans son coin et nous n'avons jamais su collaborer. Si nous avions fait des commandes groupées, ce serait allé plus vite. Le supermarché qui en achète plusieurs palettes les aura plus rapidement que nous, avec notre petite commande. Maintenant, c'est trop tard, c'est impossible à organiser, mais c'est dommage. Je pense aussi que nous aurions dû en avoir tous en réserve même si, évidemment, personne ne pouvait imaginer qu'on en arriverait là.* »

A. D.

e, moins c'est clair

Acheter un masque en pharmacie c'est autorisé dès aujourd'hui

C'était une réclamation de longue date des pharmaciens, c'est désormais acté : il est possible d'acheter un masque dans l'une des 21 300 officines hexagonales. Un arrêté du ministère de la Santé publié dans la nuit de samedi à hier indique qu'elles pourront proposer à la vente « *des masques non sanitaires fabriqués selon un processus industriel et répondant aux spécifications techniques applicables* ». La réquisition de ces produits par l'État, prononcée le 3 mars dernier, est donc levée. Jusqu'alors, les pharmacies ne pouvaient fournir de masques (FFP2 et chirurgicaux) qu'aux professionnels de santé.

Les masques désormais accessibles à tout particulier sont, eux, des masques en tissu similaires à ceux que certaines collectivités locales, comme la Ville de Nice, ont commencé à distribuer par ailleurs. Ils doivent respecter la norme Afnor pour assurer une filtration du virus au moins à 70 %, être lavables à 60°C et repassables.

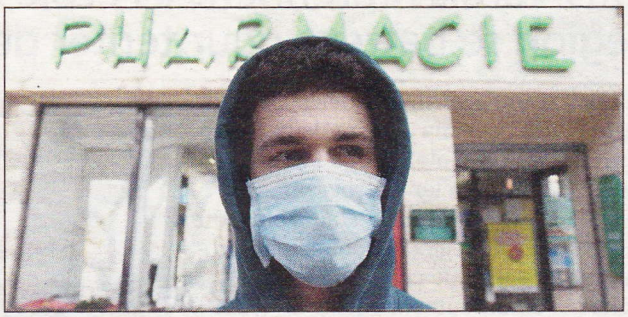

Les masques en question filtrent à 70 % au moins les gouttelettes susceptibles de propager le virus, et sont réutilisables après lavage. (Photo d'illustration J.-F. O.)

Le gouvernement a promis que d'ici la fin du mois, quinze millions de masques de ce type seront produits chaque semaine par la filière textile.

Laisser le temps de s'approvisionner

Attention toutefois : les pharmacies ne pouvant passer de commandes qu'à partir d'aujourd'hui, plusieurs jours seront sans doute nécessaires pour qu'elles puissent faire face à une demande soutenue. « *Ce n'est pas la peine d'aller en pharmacies* [aujourd'hui] *pour acheter des masques* », a prévenu sur BFM TV Philippe Besset, président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France.

Quant au prix, le ministre de la Santé, Olivier Véran, avait indiqué que les masques de base coûteraient sans doute entre 2 et 5 euros. « *Mais il y en aura qui seront utilisables 50 fois par exemple, et ceux-là coûteront peut-être entre 10 et 15 euros* », a précisé Philippe Besset. Qui a par ailleurs demandé au Premier ministre de prévoir une distribution gratuite aux personnes les plus précaires.

L'inclusion des malentendants mise à mal par le port du masque

var-matin
Vendredi 24 avril 2020 | 17

Xavier Cambi, pharmacien à Solliès-Ville, demande une adaptation de ses clients à son handicap.
(Photo Sophie Louvet)

Alors que le port du masque est en passe de se généraliser avec le début du déconfinement, un effet collatéral de l'épidémie touche les sourds et malentendants qui pratiquent la lecture labiale. « *Depuis deux mois, j'ai l'impression d'être inutile face aux clients qui se présentent avec un masque et que je n'arrive pas à comprendre*, confie Xavier Cambi, pharmacien à Solliès-Ville depuis 25 ans. *J'en suis réduit à repérer sur mon écran vidéo ceux qui ne portent pas de masque pour les servir et soulager mon équipe.* »

Malentendant héréditaire depuis sa naissance, Xavier Combi a suivi un parcours scolaire et universitaire inclusif qui, « *à force de volonté* », lui a fait décrocher un bac, un BTS et un doctorat après sept ans d'études à Marseille. « *Mes parents ont souhaité que je m'habitue à la société normale, celle des valides. On ne pense pas à l'isolement des sourds et malentendants qui peuvent se sentir socialement rejetés par cette situation* », dit-il.

Récemment lors d'un contrôle routier eu les pires difficultés à faire admettre à ses interlocuteurs de retirer leurs masques. « *Si les malentendants gardent leur masque pendant une conversation, il ne peut y avoir de transmission du virus. Mais cette idée est très difficile à faire comprendre* » aux valides qui ne pratiquent pas la lecture sur les lèvres. Des masques avec une partie plastifiée autour de la bouche constituent une solution, « *mais seulement deux ou trois personnes en fabriquent individuellement en France. On peut s'étonner que les Chinois, gros fabricants de masques, n'aient pas développé massivement ces modèles inclusifs.* »

Prototypes de masques inclusifs

Anissa Mekrabech, une Toulousaine de 30 ans atteinte de surdité moyenne, a elle-même été confrontée à l'exclusion sociale en entrant justement dans une pharmacie, début avril. Depuis, elle a réuni plus de 10 000€ *via* une collecte participative pour lancer la production, la certification et la distribution de

« *Même si leur coût est supérieur à un masque classique, autour de 5 € pièce, mon souhait est de pouvoir en commander une centaine pour mon équipe. Cela nous permettrait de communiquer sans prendre de risques* », reprend Xavier Cambi. Celui-ci a adapté ses gardes de nuit et week-end : des affichettes demandent aux clients de signaler leur présence par l'envoi d'un SMS. Le pharmacien délivre ensuite les médicaments à travers un sas sécurisé avec vitre en plexiglas, à l'arrière de son officine. On estime à 20 000 le nombre de sourds et malentendants dans le Var.

S. M.

1. masqueinclusif.com

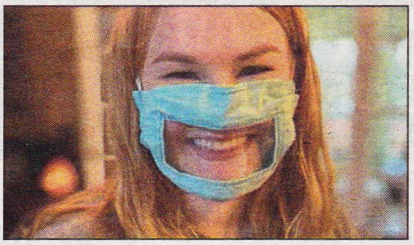

Un modèle de masque inclusif.

Ce sont nos héros. Chaque jour, les pharmaciens ouvrent leurs officines pour permettre à chacun d'avoir accès à des conseils et également à des soins, à l'image de la pharmacie Grande Bretagne du Cannet.

(Photo Franz Chavaroche)

BRAVO ! À TOUS LES PHARMACIENS

Violences : donner l'alerte

Pendant le confinement, les pharmacies sont appelées au secours des femmes victimes de violences conjugales. Depuis l'annonce du ministre, les équipes officinales s'y préparent

L'équipe officinale au secours des femmes victimes de violences conjugales ? C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, la semaine dernière.
Le premier flic de France évoque une recrudescence de plus de 30 % des interventions des forces de l'ordre depuis le confinement lié à la crise sanitaire.
Les 360 pharmacies du Var vont donc compléter les dispositifs d'aide. Le président du syndicat des pharmaciens FSPF 83, Patrick Magnetto, évoque cette disposition.

La profession est déjà sous pression. Que pensez-vous de l'initiative de M. Castaner ?
C'est un dispositif d'alerte qui complète celui de l'écoute téléphonique avec le numéro vert 3919. Et même si la profession est sous pression, nous serons présents.

Quelles sont les consignes que les officines ont reçues ?

> **« Les victimes peuvent discrètement donner l'alerte en prononçant : *Masque 19* »**

l'heure, le syndicat est en attente d'un point complet.

Avec 360 officines dans le Var, ce dispositif permettra de toucher un large public...
Exactement. Au regard du maillage territorial des officines, on s'aperçoit que l'on est au cœur de certains dispositifs pour la santé et pour les problèmes de violences conjugales dans une période où la France est un peu paralysée. Nous sommes le dernier rempart dans la vie des Français.

Depuis le confinement, une

Une annonce a été faite en accord avec la présidente du conseil de l'ordre des pharmaciens. Les consignes seront précisées dans les prochains jours, mais, d'ores et déjà, il faut être présent.
L'alerte sera donnée par les pharmaciens *via* le 112 ou le 17 pour les femmes victimes de violences conjugales.
Elles peuvent désormais discrètement donner l'alerte en prononçant : « Masque 19 ».

Que se passe-t-il ensuite ?
L'équipe officinale prévient la gendarmerie ou la police, met à l'abri la personne, qui, ensuite, sera prise en charge par les forces de l'ordre.

Patrick Magnetto, président du syndicat des pharmaciens du Var, dans son officine à Fayence, estime que le nouveau dispositif d'alerte «permettra de débloquer certaines situations».
(Photo Philippe Arnassan)

Quels sont les objectifs ?
Une alerte efficace et discrète, puis la prise en charge de la personne. Ensuite le dépôt de plainte puis la mise en place d'une action judiciaire. Les pharmaciens sont là pour faire le lien. Toutefois, nous attendons encore les détails du dispositif officiel. Nous n'avons pas reçu l'ensemble du protocole.

Ne craignez-vous pas de voir débarquer les maris violents ?
L'officine est un lieu de soins, comme l'hôpital. Nous subissons déjà des agressions, outre ce phénomène. L'équipe fait toujours attention aux personnes qui rentrent dans la pharmacie. Dans un moment de crise, il faut être présent tout en restant vigilant.

Certains pharmaciens ont appris cette nouvelle disposition directement en écoutant la déclaration de M. Castaner. Un relais a-t-il été fait ?
Une information est partie ce matin *(lire mardi, Ndlr)* de la FSPF 83, où l'on incite les pharmaciens à être vigilants pour lancer le dispositif. Mais pour **officine du Var a-t-elle été confrontée à ce genre de situation ?**
Non. Lorsque j'ai entendu l'annonce du ministre de l'Intérieur, j'ai été surpris. La démarche ne se fait pas actuellement. Nous devons communiquer sur cette possibilité pour les victimes de violences de venir à la pharmacie.
L'information permettra de débloquer certaines situations. Il y a tout de même plus de 30 % d'augmentation de violences conjugales sur quinze jours de confinement. C'est énorme !

PROPOS RECUEILLIS PAR ELENA ESPEJO
eespejo@nicematin.fr

Aide aux victimes : « La parole est moins libre, la justice en alerte »

Le confinement, « *facteur aggravant* » de l'isolement à l'intérieur du couple ou de la famille, c'est hélas une donnée dont peut attester l'Association varoise d'aide aux victimes, l'Aaviv. Le simple fait de pouvoir parler aux victimes, prendre de leurs nouvelles et s'assurer qu'elles vont bien, ne va pas forcément de soi.
Directrice de l'Aaviv, Isabelle Choutet explique que « *les juristes et les psychologues de l'association ont des difficultés à joindre les femmes déjà suivies. Les contacts sont rendus plus difficiles* ». Ainsi, il n'est pas rare qu'une femme élude une conversation, en disant qu'elle « *n'est pas intéressée* » ou qu'elle « *rappellera plus tard* ». Signe évident qu'elle n'est pas en capacité de s'exprimer librement. « *La parole est moins libre, les femmes sortent moins, sont plus contraintes. Les enfants sont à la maison. Elles ne peuvent pas les laisser.* » Une situation qui devient vite « *inextricable* ».

Isabelle Choutet de l'Aaviv.
(Photo P. Bl.)

Isabelle Choutet insiste pour rappeler que, « *en cas de danger, en cas de violence, de maltraitance, on part. On doit partir, attestation ou pas. Partir, c'est la première chose à faire. Se mettre à l'abri* ».
Mandatée par le ministère de la Justice, l'Aaviv gère 26 téléphones grave danger dans le Var, pour des femmes qui ne vivent plus, ni n'ont de contact avec leur agresseur. Avec elles, le suivi reste étroit. Les autres femmes « *en évaluation d'urgence, sans téléphone grave danger, mais suivies* » sont en lien avec l'association, en grande majorité, environ 80% d'entre elles. Isabelle Choutet estime que « *tout le monde est très mobilisé, la justice, les forces de l'ordre. Il y a incarcération si nécessaire, les urgences sont traitées. Sur ces faits-là, la justice est très en alerte* ».
À l'association, la permanence téléphonique est assurée. Les rendez-vous, eux, peuvent se poursuivre par téléphone.
Signaler des faits de violence est aussi la responsabilité de chacun, dès lors qu'on en est le témoin.

SO. B.

L'Aaviv est joignable au 04.98.00.46.80.
Pour demander de l'aide, ou signaler des personnes en grand danger, il existe aussi une adresse mail : victimes@france-victimes.fr

Les numéros qui aident

Le 36 19
Le numéro d'écoute national « Violences Femmes info » est opérationnel. Une écoute à distance a été mise en place. La ligne est ouverte du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

Le 114
Ce numéro d'alerte ne fonctionne que par SMS. À l'origine, c'est un numéro d'urgence pour les personnes malentendantes. Il est élargi à toutes les victimes de violences intrafamiliales, lorsque l'on ne peut pas sortir de chez soi, ni faire de bruit.

Le 119
Le numéro d'appel pour l'enfance en danger continue d'être joignable 24 h/ 24, 7 j/ 7.

arretonslesviolences.gouv.fr.
Sur internet, plateforme gouvernementale, anonyme et sécurisée, jour et nuit.